

CHARTE DEONTOLOGIQUE CECILE CHASTANET COMMUNICATION ANIMALE

En faisant appel à moi, vous acceptez cette charte déontologique.

1/ Aptitudes et compétences

Je ne suis pas thérapeute pour les humains, ni comportementaliste pour les animaux. Je pratique la communication animale depuis plus de dix ans et je vous propose des séances individuelles et des accompagnements qui sont basés uniquement sur mes compétences, mes capacités, mon éthique, et toujours avec l'accord de l'animal qui vous accompagne.

Je me suis formée en communication animale auprès du Dr. vétérinaire Anna Evans, et j'ai suivi des stages avec des professionnels du cheval. Ma pratique se fonde également sur mes nombreuses lectures, sur mes nombreux échanges avec des comportementalistes, vétérinaires, et autres professionnels animaliers, ainsi que sur mon expérience personnelle, tant avec les animaux qui m'accompagnent, qu'à titre intime dans le cadre d'un « travail sur soi » qui dure depuis plus de vingt ans. Je ne possède pas de diplôme reconnu par l'Etat dans le cadre de ma pratique. Vous en êtes conscient.e.s lorsque vous faites appel à mes services.

2/Cadre éthique.

J'exerce la communication animale dans un cadre éthique et responsable et je ne dépasse jamais mes compétences. A ce titre, je conseille fréquemment la consultation de professionnels animaliers.

En fonction de vos demandes, je me réserve le droit de refuser d'effectuer une communication avec l'animal qui vous accompagne, notamment dans les cas suivants :

- Dans le but de modifier le comportement de l'animal
- Dans le but d'exiger de l'animal des actions et/ou activités, de le forcer à faire telle ou telle chose
- Dans le but de contraindre l'animal à des situations et/ou conditions de vie contraires à ses besoins vitaux

Je réponds uniquement aux demandes qui s'inscrivent dans le respect de l'animal et qui ont pour but d'améliorer et/ou de consolider la relation humains/animaux, ou qui s'inscrivent dans une volonté de bien-être et/ou de mieux-être de l'animal.

De même, si vous souhaitez une communication avec l'animal qui vous accompagne mais que vous n'écoutez pas ses demandes ou ses besoins, je me réserve le droit de

refuser une telle communication. Il va de soi que toutes les demandes formulées par les animaux non humains ne sont pas accessibles. Si vous ne pouvez pas répondre à une demande de l'animal ou des animaux qui vous accompagnent, nous leur expliquons via la communication animale, et c'est parfaitement légitime de votre part, bien sûr !

3/ Mises en garde et limites de la communication animale

La communication animale n'est pas une science. Elle peut apporter des éclairages et des compréhensions, notamment dans la façon dont elle est proposée.

Je propose la communication animale dans un cadre d'ouverture d'esprit, de respect et d'écoute, de l'animal et de l'humain qui partage sa vie.

Vous êtes conscients du fait que :

-Je n'émets jamais aucun diagnostic médical/vétérinaire. Je peux parler du corps physique et/ou de la santé de l'animal, uniquement en fonction de ce que je reçois de la part de l'animal et de mes ressentis.

De même, **lorsque j'effectue une séance de chants vibratoires, il est bien clair qu'elle ne remplace en aucun cas une consultation, un diagnostic, un suivi et/ou un traitement vétérinaire pour votre animal, ni thérapeutique pour vous.** J'agis uniquement au niveau énergétique/vibratoire.

-Je ne donne pas de solutions aux problématiques qui pourraient vous traverser dans votre relation avec votre ou vos animaux. Je reçois des informations et perçois des ressentis et perceptions, mais ma pratique ne vous apporte pas de solution, ni de résolution.

4/ Modalités de paiement des prestations

Les prestations doivent être réglées avant la date prévue pour notre rendez-vous, qu'il soit en présentiel ou à distance.

Les paiements s'effectuent uniquement par virement bancaire ou par chèque.

Si vous avez des difficultés de paiement, vous pouvez m'en faire part avant de prendre rendez-vous par e-mail à l'adresse : animalcheval@gmail.com

5/ Conditions d'inscription et d'annulation aux ateliers-formations en communication animale.

En vous inscrivant aux ateliers-formations, vous vous engagez à en respecter l'esprit et les valeurs.

L'inscription est validée à réception du paiement et du formulaire d'inscription. En cas d'annulation de votre part :

- Plus de 15 jours avant la date de la formation : remboursement possible (hors frais administratifs éventuels).
- Moins de 15 jours avant la date : aucun remboursement ne pourra être effectué, sauf cas de force majeure.

En cas d'annulation par l'organisateur, un report ou un remboursement intégral vous sera proposé.

A l'issue de votre inscription, un e-mail vous sera envoyé pour vous donner les informations d'ordre logistique et pratique.

Avant de démarrer les ateliers, **vous serez invité.e.s à signer une décharge de responsabilité**. En cas de refus de votre part, votre participation sera annulée et un remboursement de l'atelier-formation sera effectué par virement bancaire sur le compte que vous m'indiquerez, ou par chèque à l'adresse que vous aurez indiquée lors de votre inscription.

Dans le cadre ma pratique de communicante inter-espèces, je n'ai aucune obligation de résultats, mais une obligation de moyens.

Je mets tout en œuvre pour être disponible, en possession de tous mes moyens et de toutes mes capacités lors des séances. Si la communication ne « fonctionne pas », je vous propose de reporter la séance, sans aucun frais de votre part. Il peut arriver que l'animal ne souhaite pas communiquer, ou que je sois fatiguée et que ma « connexion » ne soit pas opérationnelle. Comme je pratique uniquement « en live », que ce soit par téléphone ou en présentiel, il peut arriver que la connexion mette un peu de temps à se faire, ou qu'elle ne soit pas concluante. Ce sont « les aléas du direct » ;)

Si la communication ne fonctionne pas, je vous le dirai. Je refuse de dire n'importe quoi alors que je ne reçois et/ou ne ressens rien.

En revanche, si la communication fonctionne et que pour une raison ou une autre, vous n'êtes pas satisfait.e, je décline toute responsabilité, et la séance est dûe

Merci d'avoir pris le temps de lire cette charte. Je suis honorée de votre confiance souvent renouvelée et de la confiance que mettent également en moi les animaux non-humains qui partagent vos vies.

Du cœur de la meute, je vous envoie l'énergie bienfaisante des loups et de tous les animaux non-humains qui marchent dans mes rêves.

Cécile.